

LE QUÉBEC A-T-IL LES MOYENS D'IGNORER DES REVENUS ANNUELS POTENTIELS D'UN MILLIARD DE DOLLARS ?

Dans un étude de la Commission Géologique du Canada du ministère fédéral des Ressources Naturelles, publiée en avril 2014 intitulé « Caractéristiques géologiques et évaluation des ressources pétrolières du Shale d'Utica, Dossier public 7625 », les auteurs concluent qu'un total d'hydrocarbures en place dans les Basses Terres du St Laurent est de l'ordre de 183 TCF, à savoir que 183 billions de pieds cube de gaz naturel pourraient y être présents. En prenant comme hypothèse un taux de récupération de 15%, un prix probable de l'ordre de \$4.00 et un amortissement sur 20 ans ce qui semblerait être la norme de nos jours et un pourcentage de royautés semblable à celui de l'Alberta, le gouvernement du Québec recevrait en royautés \$ 1.1 milliard annuellement.

Bien que toute projection sur ce sujet, y compris ce qui précède, est entouré d'incertitudes, a cause des nombreuses variables, l'exercice demeure valable a titre indicatif. Il est évident que lors des premières années d'exploitation ces chiffres ne seront pas atteints, mais a 10% de réalisation seulement, des revenus additionnels de \$100 millions ne peuvent être ignorés, particulièrement face a la situation financière du Québec. Les Québécois sont les plus taxés en Amérique du Nord et une augmentation de sa dette pourrait mettre en péril la cote de crédit du Québec . Son taux d'endettement est de plus de 50% du PIB alors que la moyenne canadienne est aux environs de 25%. Donc les manœuvres conventionnelles pour augmenter les revenus deviennent difficiles.

Et ceci ne prend pas en considération toutes les autres retombées directes et indirectes de la naissance d'une nouvelle industrie. Selon une étude de Secor en 2010 (Évaluation de l'impact économique du développement du Shale Utica), ce serait 4878 nouveaux emplois par année qui seraient créés lors des cinq premières années et les retombées économiques seraient fort appréciables.

Toutes les provinces, états et pays qui ont développé leur potentiel en hydrocarbures ont considérablement amélioré leur situation financière, voir a titre d'exemple, Terre Neuve qui maintenant finance partiellement le Québec par la péréquation.

Au Québec, nous avons malheureusement perdu cinq ans en tergiversations depuis 2010 lorsqu'un moratoire fut institué. Sous pression de minorités vocales, notre gouvernement a choisi de ne rien faire. Le mouvement écologique a fortement influencé la population alors que les arguments économiques ainsi que ceux de l'industrie se font plutôt discrets. On y voit tous les maux du monde y compris la pollution de la nappe phréatique. Or sur un million de puits qui ont été fracturés en Amérique du Nord, aucune pollution de quelque source causée par fracturation ne fut rapportée. Pas surprenant, alors que les sources d'eau sont a quelques centaines de mètres de la surface alors que la fracturation a lieu a quelques kilomètres de profondeur. A combien d'autres faussetés qui nous ont influencés, avons-nous été sujets ? En fait, les méthodes de forage, d'exploration et d'exploration ont considérablement évolués dans les dernières années et les risques écologiques sont constamment minimisés.

Il en revient donc au gouvernement d'assurer la population que le développement de cette industrie se fait selon les des méthodes qui respectent les normes environnementales et ainsi protège nos et ses intérêts.

Cette activité qui existe dans plusieurs états américains a causé le prix du pétrole a s'effondrer. Pourquoi ne profiterions nous pas nous aussi de nos propres ressources alors que le Québec consomme 200 milliards de pieds cube de gaz naturel par année importés de l'extérieur, l'hydrocarbure la plus propre.

Le Québec a-t- il le luxe d'ignorer de tels revenus ?

Andre Audet
Knowlton,Qc